

Edito de Madame le Maire - Juillet 2016

Chers Amis,

Le premier semestre s'achève avec des conditions climatiques Ltrès difficiles. Heureusement, notre village a été fort peu touché par les inondations contrairement à certains de nos voisins. Un répit dans la météo nous a permis la réussite au sec de la fête de la Saint Jean le 25 juin dernier sur le stade, une belle occasion de réunir petits et grands après la kermesse de l'Ecole.

Le budget communal a été voté le 30 mars dernier. Les impôts communaux n'ont pas été, cette année encore, revalorisés mais compte tenu de la baisse très importante des dotations de l'état (-45%) et de l'augmentation des prélèvements à la charge de la commune (+84%), le budget 2017 devra tenir compte de ces paramètres.

Le plancher de notre classe unique a dû être sécurisé en urgence et des travaux de démolition et reconstruction vont avoir lieu en juillet et Aout pendant les vacances scolaires. Cette dépense importante nous a obligés à revoir les phases du contrat triennal de voirie. La réfection de la route d'Auteuil le Roi, initialement prévue cette année, est repoussée à l'année prochaine.

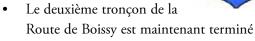
Les nouvelles constructions sortent de terre et les premiers nouveaux habitants commencent à s'installer. Des enfants devraient venir grossir les effectifs de notre école élémentaire dans les années futures, ce qui est très positif pour notre village.

En attendant, Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances ensoleillées!!

Cordialement

Avancées des Travaux à Autouillet

La deuxième phase des travaux du contrat triennal de voirie a été réalisée :



- Une partie de la Route de la Haie Frogey a été refaite
- Des aménagements d'accotements ont été réalisés Route de Boissy entre la Résidence du Parc et la résidence de Gambaisis afin de faciliter la circulation des piétons.

La réfection de la route d'Auteuil-le-Roi, initialement prévue cette année a dû être repoussée à l'année prochaine, compte tenu des travaux urgents à réaliser dans l'Ecole.

Ceux-ci vont commencer le 6 juillet et devront être terminés fin Aout afin de permettre la tenue de la rentrée scolaire le 1^{er} septembre prochain.

Le financement de ces travaux imprévus, mais indispensables, l'Ecole étant la priorité première du Conseil Municipal, a nécessité l'aide de l'Etat, avec la subvention Dotation d'Equipement en Territoire Rural, l'aide du Département avec une subvention au titre du Fonds de soutien d'urgence aux communes rurales dont le principe a été voté le 17 juin dernier et enfin une dotation d'action Parlementaire accordée par le Président du SENAT Mr Gérard LARCHER. Le solde à la charge de la Commune est pris sur ses fonds propres.

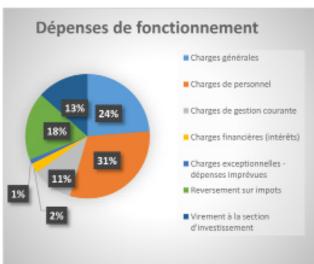
La vie des Autouilletois

Budget 2016

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Dépenses		Recettes	
Charges générales	102 280 €	Produits du domaine	26 870 €
Charges de personnel	133 150 €	Impots et taxes	284 555 €
Charges de gestion courante	45 550 €	Dotation	58 229 €
Charges financières (intérêts)	11 000 €	Produits de gestion courante	22 600 €
Charges exceptionnelles - dépenses imprévues	4 991 €	Produits exceptionnels	38 887 €
Reversement sur impots	76 355 €		
Virement à la section d'investissement	57 815 €		

431 141 € 431 141 €

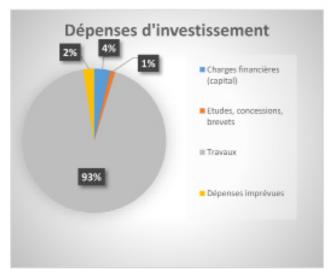


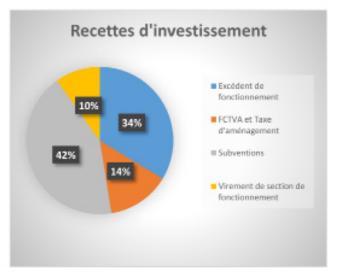


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Dépenses		Recettes	
Charges financières (capital)	21 560 €	Excédent de fonctionnement	196 814,61
Etudes, concessions, brevets	6 280 €	FCTVA et Taxe d'aménagement	80 691,79
Travaux	543 056 €	Subventions	249 378,40
Dépenses imprévues	13 803 €	Virement de section de fonctionnement	57 815,20

584 700 € 584 700,00





Conseils municipaux

Délibérations votées lors des conseils municipaux

Extrait du conseil municipal du 3 mars 2016 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT EN TERRITOIRE RURAL (DETR) – PROGRAMME 2016

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL 2016

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ACTION PARLEMENTAIRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PLANCHER MAIRIE/ECOLE

MODIFICATION DE LA DUREE ET REVISION DES PRIX DES CONCESSIONS ET COLUMBARIUM DU CIMETIERE

SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2E CLASSE ET CRÉATION DU POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 1E CLASSE Á COMPTER DU 01/01/2016

BONIFICATION D'UNE STAGIAIRE

DÉCIDE d'accorder une bonification à une stagiaire pour un montant de 882 €.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

- DÉCIDE de ne pas verser d'indemnité de conseil au receveur municipal au titre de l'année 2015

ADHESION DES COMMUNES DE BOINVILLIERS ET DE ROSAY AU SIRYAE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE AUX TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ET D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SEY

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CANTINE PRIS EN CHARGE PAR LE CCAS AU PROFIT D'UN ENFANT SCOLARISE SUR HOUDAN

Conseils municipaux

Délibérations votées lors des conseils municipaux

Extrait du conseil municipal du 31 mars 2016 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter au budget primitif 2016 les sommes suivantes : 196 814,61 € en recettes d'investissement à l'article 1068. 155 162,14 € en dépenses d'investissement au chapitre 001.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 DU CCAS

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU CCAS

AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET DU CCAS

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU CCAS

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

APPROBATION DU REVERSEMENT DE COMPENSATION 2015 VOTE PAR LA CCCY

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE



Extrait du conseil municipal du 10 Mai 2016 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE D'UN FONDS DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN AUX COMMUNES RURALES AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA RECONSTRUCTION DES PLANCHERS ECOLE/ MAIRIE

APPROBATION DU RAPPORT D'ETAPE RECENSANT LES PROPOSITIONS DE MUTUALISATION

ADHESION DE LA COMMUNE DE PLAISIR ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE-ET-OISE AU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE

ATTRIBUTION D'UNE AIDE D'URGENCE PAR LE CCAS

ADHESION AU SYNDICAT « YVELINES NUMERIQUES »

Extrait du conseil municipal du 9 juin 2016 (L'intégralité à retrouver sur le site www.autouillet.fr)

AVENANT N° 1 AU MARCHE CONCLU AVEC WATELET TP POUR L'AMENAGEMENT DE DIFFERENTES VOIES COMMUNALES ET LE RENFORCEMENT DE LA ROUTE DE BOISSY

REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2016/2017

REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2016/2017

PLANIFICATION DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE 2016/2017

CREATION D'UN POSTE D'INTERVENANT EXTERIEUR POUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2016-2017

PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS AUX NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

PARTICIPATION AUX CHARGES INTERCOMMUNALES 2016

ACTUALISATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORTS D'ELECTRICITE

ACTUALISATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TELECOMMUNICATION

INSCRIPTION A LA GARDERIE PERISCOLAIRE D'UN ENFANT NON SCOLARISE SUR AUTOUILLET

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN VOYAGE D'ETUDE

Retour sur

La fête de l'école maternelle en images à Thoiry



Comme tous les 3 ans, l'école maternelle de Thoiry a présenté son spectacle de fin d'année, le 28 mai, dans la cour de l'école. Cette année, les maternelles ont crées une chaîne de télévision : «40 DOUZE, la chaîne pour rire»



«Les Infos Thoirygolotes» nous ont présenté l'actualité décalée du zoo, de Stade 2, de The Voice, des Zinzins de la classe, deFort Braillard et de la chaine météo, le tout entrecoupé de pubs pleines d'humour.



Bob le jardinier

Les enfants d'Autouillet ont pu préparer, tous les mercredis du mois de Juin, grâce à Carole Chatelus, un immense bonhomme qui allait surplomber le bucher du feu de la Saint Jean.

De fil en aiguille, ils l'ont baptisé Bob le jardinier. Les talents de couturière d'Arlette, de création de Carole, de manutention de Denis... ont permis à cette belle création de 2,50m de voir le jour.



La kermesse de l'école primaire

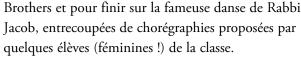
Le spectacle de fin d'année des primaires a eu lieu le 25 juin, à 11h, dans la salle des fêtes d'Auteuil-Autouillet. Nous avons eu deux interprétations différentes du Petit Chaperon Rouge grâce au professeur de théâtre, Monsieur Philippe Chauvin.

Ensuite, nous avons assisté à une belle série de chorégraphies de toute la classe sur Singing in The Rain, les Blues















Les créations en Arts Plastiques des enfants (Big Ben, le Viaduc de Millau et la Tour Eiffel) étaient exposées à côté des programmes qu'ils avaient dessinés.

La journée s'est prolongée sur le stade avec une kermesse ouverte à tous. Tir à la corde, maquillage, chamboule-tout, jeu des goûts, pêche à la ligne... ont réunis petits et grands sous un temps presque estival!

La glace offerte par la mairie a comblé tous les enfants présents!







Le feu de la Saint Jean



A 19h30, la mairie a pris la relève et a offert un apéritif aux parents qui sont restés et aux Autouilletois qui les ont rejoint!

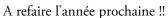
Chacun est venu avec un plat, l'ambiance était conviviale, chaleureuse et joyeuse.

« Le Cercle Celtique SEIZ AVEL » a animé la soirée en dansant au rythme du biniou, bombardes et autres instruments bretons! Ils ont initié les volontaires aux danses bretonnes!



Puis Bob le Jardinier s'est enflammé dans le brasier du feu de la Saint Jean au son de morceaux de musique écossaise.

Ce fut un rès beau moment partagé par un grand nombre de villageois.







Scolarité

Inscription à l'école

Pour inscrire votre enfant à l'école veuillez vous rendre sur le site d'Autouillet ou en mairie. Vous pourrez télécharger et récupérer tous les documents à remplir.

Nouvelles Activités Périscolaires 2016-2017

Le programme des NAP pour l'école élémentaire de notre commune vient d'être établi pour l'année 2016/2017 et validé par le Conseil Municipa et l'Education Nationale.

A savoir:

Lundi de 15h à 16h30 SPORT : intervenante Aurélie RICHARD Jeudi de 15h à 16h30 ANGLAIS LUDIQUE/bibliothèque : intervenante Madame Muriel CAILLON (elle intervient entre autre à Boissy-sans-Avoir et Garancières et a déjà travaillé pour l'Education Nationale).

La participation financière demandée aux parents ne subit pas d'augmentation et s'élèvera donc toujours à 120 €. Celle-ci ne couvrira

qu'une partie du coût des NAP. Malgré les aides de l'Etat et de la CAF, la commune gardera à sa charge 295€ par enfant.



A Savoir

Contre les cambriolages ayez les bons reflexes !!



Vous vous absentez?

Faites surveiller votre domicile par les services de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie, pour gagner du temps vous pouvez remplir le formulaire en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances

Horaires d'été de la piscine de Montfort



Association Le Sage



Civisme

Inscription sur les listes électorales



L'année 2017 va être une année particulièrement importante en matière électorale :

- élection présidentielle les 23/04/2017 et 07/05/2017,
- élections législatives les 11 et 18/06/2017.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur une liste électorale, les demandes d'inscription peuvent être effectuées jusqu'au 31 décembre 2016.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.

Informations Régionales/nationales



Suite aux inondations qui touchent le territoire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines (CMA) mobilise le Fonds national de calamités et de catastrophes



naturelles créé par la l'APCMA (l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers et de

l'Artisanat).

Une aide exceptionnelle, plafonnée à 1 500 € peut être accordée sous conditions aux artisans dont l'activité est arrêtée et/ou l'outil de travail endommagé par les inondations.

Pour solliciter cette aide, un dossier doit être constitué dans les 3 mois qui suivent l'arrêté de catastrophe naturelle

Une cellule a été mise en place pour recenser les entreprises touchées afin de leur apporter une assistance et les informations nécessaires :

- Soit en se rendant sur le site http://www.cm-yvelines.fr/
- Soit en contactant la Direction des Affaires Economiques au 01 39 43 43 46 ou par mail c.quillerou@cm-yvelines.fr

ERDF devient ENEDIS











Communication du SIRYAE (Syndicat Intercommunal pour la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau)



NE PERDEZ PAS VOTRE ARGENT dans la souscription d'une assurance fuites!

Année après année, vous continuez à recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres de la publicité alarmiste sur les fuites d'eau qui vous invite à souscrire un contrat d'assurance fuites.

Ces propositions ne proviennent ni du Syndicat ni de la SAUR et vous conduisent à ponctionner inutilement vos finances. Le contrat proposé ne couvre en général qu'un nombre limité de fuites, uniquement sur vos canalisations extérieures enterrées, pour un montant plafonné, hors dommages collatéraux et remise en état après terrassement. Dans la majeure partie des cas, il n'est pas intéressant d'y souscrire

Sachez surtout que le SIRYAE a mis en place depuis plus de 15 ans une procédure de dégrèvement qui vous couvre en cas de surconsommation liée à une fuite de caractère accidentel dûment constatée par le Service des Eaux et prouvée par la facture acquittée de réparation définitive. Vous n'avez alors à supporter que le paiement d'une consommation égale à deux fois votre consommation moyenne des trois dernières années.

Nous vous invitons cependant à rester vigilant et surveiller vos consommations.

ASCA (Association Sportive et Culturelle d'Autouillet)

La rentrée 2016/2017 de l'ASCA

L'ASCA, Association Sportive et Culturelle d'Autouillet, est heureuse de vous proposer pour la rentrée de septembre 2016, deux nouvelles activités adultes :



Cours de Gym Pilates : mardi et vendredi de 9h30 à 11h, mercredi et jeudi de 20h à 21h30 (8 à 10 élèves maximum) Tarif 10 € par cours en carte de 5 cours.

Début des cours le mardi 13 septembre.

Cours d'essai gratuit le mardi 6 septembre de 9h30 à 10h30 et le mercredi 7 septembre de 20h à 21h.



Cours d'informatique : jeudi matin pendant 2 heures, tous les 15 jours. Tarif : 15 €. Niveaux débutants et confirmés. Un cours du soir est envisageable si demandes.

Ainsi qu'un atelier dirigé par Frédérique Lesage : « Apprendre l'auto relaxation » en 10 séances Présentation gratuite le mardi 13 septembre de 20h à 21 h.

Nos autres activités gratuites :



La marche: les lundis matins ou après -midis

Le tarot : les vendredis (tous les 15 jours) à partir de 20 h.

Philotouillet: Atelier de réflexion philosophique. Calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2016-2017: les vendredis de 10h à 12h et de 19h30 à 21h: 14 octobre, 4 et 25 novembre, 16 décembre, 6 et 27 janvier, 24 février, 17 et 31 mars, 21 avril, 12 mai, 2 et 16 juin, 7 juillet

Méditation en pleine conscience : calendrier 2016-2017. Les jeudis de 20h à 21h : 6 octobre, 3 novembre, 1 décembre, 5 Janvier, 2 février, 2 mars, 20 avril, 4 mai.



Apéritif littéraire : Jeudis de 19h à 20h30 : 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre, 12 janvier, 22 février, 23 mars, 27 avril, 1 juin.

Pour les enfants, uniquement pendants les vacances scolaires, plusieurs activités : Fimo, Patisserie, Modelage, Halloween. Les dates restent à définir suivant la demande. Pour cela n'hésitez pas à nous faire savoir si vos enfants seraient intéressés.

Toutes ces activités se déroulent à la Maison du Village d'Autouillet. Elles sont ouvertes à tous, moyennant l'adhésion annuelle à l'ASCA de 25 € par famille.

Les bénévoles de l'ASCA seront présentes au forum des associations le samedi 10 septembre.

Les inscriptions se font par téléphone 06 11 43 00 99 (Mme Sophie Laski) ou par mail asca78.sophie.laski@gmail.com





Invitation à coopérer

Une petite voix bienveillante nous a gentiment soufflé l'idée, elle se reconnaîtra (FS.... Merci !)

Le comité d'organisation de la « Foire à Tout 2017 »

Organiser un événement demande du temps, des délais, des idées, des compétences, de la main d'œuvre que ce soit le jour J ou en amont.

Le bureau de l'ASCA se compose de 5 personnes qui ne peuvent à elles seules assumer la bonne marche d'une manifestation telle que la Foire à Tout. Chaque année vous êtes plusieurs à nous prêter mains fortes. Nous aimerions constituer un « comité de la Foire à Tout d'Autouillet » afin d'optimiser le bon déroulement de cet évènement. Ce comité aura pour mission non seulement l'organisation mais aussi le choix de la date et la recherche d'idée afin d'attirer les participants et visiteurs. La répartition des tâches, la mise en commun des compétences et idées apporteront certainement un nouvel élan.



L'animation de notre Village est entre nos mains. La Mairie et le Conseil organisent chaque année la fête du village et de nouveau La Saint Jean, Une manifestation, quelqu'en soit le thème, organisée pas l'ASCA et les habitants est un autre moment privilégié pour nous rencontrer et faire vivre notre village.

Prenez part au «Comité de la Foire à Tout d'Autouillet ». Nous vous remercions par avance.

Inscrivez vous sur : asca78.sophie.laski@gmail.com.

Activités familiales estivales





Etat civil

Décès

- Mme Léontine THÉBAULT décédée le 04.03.2016 à CADOUIN (24)
- Mme Monique MARTIN née GOUJON, décédée en son domicile le 25/06/2016
- Mme Gisèle TENAILLON née DUHAUT, décédée en son domicile le 01/07/2016

Naissance

- Romy, Naëlle LIMODIN née le 7 novembre 2015

Urbanisme

Déclarations de travaux

Mr Mouret Lafage - 1 sente de Villeneuve - construction d'une Véranda

Mr Mandroux et Mme Billi - Domaine du Le Closente - lot 1 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Delcor - Résidence Le Bois Camille - lot 14 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Quillon - Domaine Le Closente - lot 9 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Fondrat - Résidence Le Bois Camille - lot 3 construction d'une maison individuelle

Mr Bouakaz et Mme Nour 6 route de Boissy - construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Othmani - Le Bois Camille - lot 3 construction d'une maison individuelle

Mr Renaud et Mme Landron Bois Camille lot 18 d'une maison individuelle

Mr Samson et Mme Hippert 32 route des Châteaux lot A construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Broudieu - Résidence Bois Camille- lot 6 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme Tran - Domaine Le Closente - construction d'une maison individuelle

Mr Martel - 4 route de Boissy - construction d'un garage

Mr Vaz Mateus - Domaine de Closente lot - 8 construction d'une maison individuelle

Mr Adan Pereira et Mme Grandjean - Domaine de Closente lot 3 maison individuelle

Demande de travaux

Mr Demougin - Domaine de Gambaisis -remplacement de 2 portes fenêtres par une baie vitrée

Mme Le Bars - Hameau de la Haie Frogeay - Modification des ouvertures

Mr Chenilleau- Domaine de Gambaisis - construction d'une piscine



A noter dans votre agenda



1er septembre : Rentrée scolaire



4 septembre : Foire à tout de Thoiry



8 septembre: conseil municipal



10 septembre : Forum des associations à Thoiry

A noter

Assistante maternelle à Autouillet

Madame FORGET Maryse aura une place pour un bébé à la rentrée de setembre 2017.

Pour trouver d'autres contacts d'assistantes maternelles aux alentours rendez-vous sur le site d'Autouillet : http://autouillet.fr/enfance/petite-enfance/

Une nouvelle agence de santé publique



Depuis le 1er mai 2016, la France s'est dotée d'un nouveau centre de référence et d'expertise en santé publique. Santé publique France réunit plusieurs instituts de santé. Cette agence a pour mission la veille et la surveillance épidémiologiques ainsi que la maîtrise des dispositifs de prévention et de préparation.

http://www. santepubliquefrance.fr/ Fête du village : le samedi 10 septembre 2016



La fête du Village aura lieu le samedi 10 septembre 2016 avec dîner et feu d'artifice.

C'est le moment de se rencontrer et de passer un agréable moment ensemble.

Réservez d'ores et déjà cette date, nous ne manquerons pas de vous préciser les détails de ces festivités.

Nous vous attendons nombreux.